

— Charogne ! injuria le délinquant.

— Part à nous deux ! raila le forestier.

Avec un coureur comme Paul, Joseph savait la lutte inutile. Jetant sa proie, il s'esbigna.

— Merci, Joseph Frérotte ! Et le fusil ? intima le garde.

Le trophée autour de son cou de taureau, triomphant, il rentra au village au son de la cloche matineuse qui conviait les dévots à la messe. En traînant, des hommes attelaient des bœufs ; des ménagères s'empressaient vers la laiterie coopérative, pliant sous les seaux de lait mousseux. La nouvelle de la capture vola de porte en porte, d'étable en étable, s'arrêta même chez le braconnier, franchit les communes limitrophes pour s'arrêter. Dieu sait où, pendant que Paul gagnait la demeure du bourgmestre, à l'extrémité du village.

Dodue à souhait, la prise, comme il convient, alla incontinent combler de délices les vieux hospitalisés d'une localité voisine, qui ne se doutèrent pas à quelles vénérables bedaines la loi substituait leurs maigres ventres. La digestion ne dut en être que plus aisée.

Tout penaud, Joseph rentra nuitamment au logis. Ecumant de rage, il ne parlait de rien moins que de faire son affaire à ce cul de plomb, à ce propre à rien, à ce vendu, à ce lâche... Où irait-il chercher le montant de l'amende ? Deux cents francs ! C'est plus qu'il n'avait gagné à la chasse depuis un an, au prix de quels efforts.

Le lendemain, le naïf grossoya une lettre éplorée à Lambert, officier commandant un district de Liège ; il narra son aventure et l'implorait d'arrêter les poursuites.

Quatre jours après, Lucie trouva un fusil dans le vestibule. Une voisine raconta que la femme de Joseph y avait furtivement déposé l'arme pendant le dîner ; de son fournil, elle avait vu le manège.

Joseph décaissa la forte somme. Il recherche un poste bien rémunéré de garde-chasse...

LOUIS BANNEUX.



QUESTIONS

« Wallingant ». — Le mot *Wallon* a enrichi la langue française de quelques dérivés, — d'ailleurs généralement ignorés des dictionnaires, — : *Wallonie*, *wallonisme*, *wallonade*, *walloniser*, *wallonisant*, *walloniste* et même, assure Larousse, *wallonner*, « avoir le parler pâteux comme les Wallons ». Cette aimable famille vient de s'accroître d'un nouveau-né : *wallingant*, petit monstre, sans doute, mais qui peut n'en être pas moins viable.

Il serait intéressant de rechercher : 1° où et par qui a été lancé ce néologisme ; 2° ce qu'il signifie exactement ; 3° s'il convient de l'accueillir ou de le rejeter.

Nous l'avons rencontré pour la première fois le 23 février 1911 dans cet avis du *Journal des Tribunaux* : « A partir du vendredi 3 mars, dans l'auditoire de la 1^{re} Chambre de la Cour d'Appel, une série d'orateurs choisis parmi les plus compétents, tant wallingants que flamingants, viendront exposer leurs vues sur la Crise nationale dont nous menaçons la question des langues. »

Les orateurs « wallingants » étaient MM. DAUGE, professeur à l'Université de Gand ; WILMOTTE, professeur à l'Université de Liège ; DESTREE ;

COUNSON et PIRENNE, professeurs à l'Université de Gand.

Dans la suite, MM. COUNSON et PIRENNE furent détachés du groupe « wallingant » et chargés, — avec MM. Godefroid KURTH et Edmond PICARD, — de faire une deuxième série d'« entretiens dont la tendance sera non plus d'affirmer les divergences ennemies des flamingants et des wallingants, mais d'en rechercher l'harmonisation dans la supériorité d'un effort national. » (*Journal des Tribunaux*, 13 avril 1911). On omit de nous apprendre si MM. COUNSON et PIRENNE avaient cessé d'être « wallingants » ou s'ils ne l'avaient jamais été.

Mais voici que M. WILMOTTE, classé et maintenu par le *Journal des Tribunaux* parmi les « wallingants », se sert à son tour de ce terme... pour combattre la tendance qu'il représente ! « Wallingant : vilain mot, fâcheuse réalité. » (*La Défense médicale*, 1913, n° 1) ; « Je n'aime pas le mot : wallingant et le sens qu'on lui attribue devrait être odieux à mes frères de race et de langue. » (*Revue de Belgique*, 1913, 15 Oct. p. 1046).

Qui nous donnera une définition précise de ce mot sur le sens duquel on semble si peu d'accord ?

Et à ceux qui seraient tentés de répondre : « Le wallingant est un wallonisant qui exagère » nous demanderons : Quand y a-t-il exagération ? A quel moment cesse-t-on d'être wallonisant pour devenir wallingant ?

J.-M. REMOUCHAMPS.

Enseignes curieuses — Dans *La Meuse*, récemment, notre confrère CURTIO (Georges Garnir), a consacré aux enseignes curieuses, deux de ses spirituelles chroniques qu'il nous invite à méditer. Ce n'est pas, dit-il, en folkloriste érudit, c'est en promeneur amusé que nous avons relevé de ci de là quelques enseignes. La gaité du vieux petit commerce se fait malicieux pour intéresser et racrocher le client. Et il cite des exemples.

Parmi ceux-ci, il en est, dit-il, de célèbres, de classiques, dont on ne se souvient même plus, tant on les a répétées.

C'est le cabaret devant l'entrée du cimetière, qui affiche :

Mieux vaut ici qu'en face !

C'est la pancarte représentant une femme sans tête, avec l'inscription :

A la bonne femme !

C'est le lion doré, peint sur la façade de la vieille auberge, avec ces mots :

Au lit on dort.

Au hasard des pancartes, on peut en découvrir bien d'autres, moins connues et qui pourtant ne manquent pas d'esprit.

A Tamines, l'échoppe d'un barbier est enseignée :

Au Rasoir de velours.

A Nil-St-Vincent, près Mont-St-Guibert, le barbier du village avait fait mettre ce texte sur sa boutique :

Dieu fait pousser la barbe

Et les cheveux,

Et moi je les coupe.

Deux enseignes de cabaret à Boussu-Bois :

Cabaret n° 1 :

Co toudis in cabaret : i d'a d'ja trop.

Cabaret n° 2, en face du n° 1 :

C'est ti qu'es d'trop, dè cabaret !

Dans le Borinage, un village possède un quartier qui porte ce nom curieux : « Le Grand-Père des Violons ». On y trouve cette enseigne :

Friture tenue par Célestin

Quéé bière, hein, Lestin !

Les frites sont bonnes, les moules sont co meilleures !

A Thulin, sur la grand'route de Mons à Valenciennes, un cabaret porte :

Au repos des Jaloux

Bricourt

Fait la barbe aux loups.

A Ecaussines-Lalaing, à la fenêtre d'un cordonnier, rue de la Bassée :

Alphonse — Célibataire normal

Tabacs, cigares

Réparations de « Choses-sûres »

Un savetier rigolo... ou désireux de l'être.

Après avoir énuméré ces curieuses enseignes et bien d'autres (du pays flamand, celles-ci), Curtio pose ce petit problème, avec les diverses solutions qui y ont été proposées :

« Nous avons été intrigué, à diverses reprises, il y a quelques années, par une enseigne énigmatique découverte en plusieurs points du pays, notamment près de Mons (à Hyon), à Visé, à Malines, et dans la banlieue de Bruges. Cette enseigne portait : « *Au Coloma* ». Nous demandâmes, à cette époque, aux lecteurs du *Petit Bleu* s'il en était parmi eux qui connussent l'origine de ce mot. De très nombreuses réponses nous parvinrent : des lecteurs rappelèrent qu'une ville de Californie et un écrivain espagnol portèrent le nom de Coloma ; qu'une variété de pommes de terre est également appelée ainsi ; d'autres lecteurs suggérèrent que l'enseigne française : « *Au Coloma* » pouvait bien être une corruption de l'enseigne flamande : « *In den Kœlommer* » (Au Carafon). Enfin, on signala que cette enseigne est souvent

formulée : « *A Coloma* » et qu'on peut croire qu'elle évoque un pensionnat de Malines, du nom de l'illustre famille des Coloma, qui possédait de grands domaines dans notre pays et dont l'histoire a été écrite, en 1759, par un de ses membres, le comte Pierre-Alphonse de Coloma. »

Après cela, la question doit-elle être considérée comme résolue ? Nous ne savons.

Mais on voit que le sujet n'est pas toujours frivole et peut à l'occasion soulever de graves problèmes.

Sans doute, les exemples que nous donne l'aimable Curtio vont-ils réveiller des souvenirs. Ce sera, pour nos lecteurs, l'occasion d'allonger la liste, et d'amuser à leur tour notre aimable confrère.

O. C.

Il y a belle lurette... — Quel est le sens et l'étymologie de *lurette* ? Je ne trouve ce mot dans aucun dictionnaire français moderne. Serait-ce un mot wallon, ou un vocable spécial au français du Nord, comme « *aubette* » dont *Wallonia* a parlé ?

J. D.

N. D. L. R. — Nous avons communiqué cette question à notre éminent collaborateur Jules Feller, qui y répond par l'article suivant :

Lurette n'existe pas dans les dictionnaires français. Cependant, l'expression est usuelle. « Il y a belle lurette » que je la connais. Cette expression n'est pas wallonne. C'est dans les phrases françaises qu'on l'enchaîne, au sens de « il y a beau temps ». Elle est employée dans le Nord de la France et en Belgique. Il est naturel qu'on en cherche l'explication dans les dictionnaires dialectaux de Picardie et du Hainaut.

Ceux-ci nous offrent des articles vraiment peu concluants.

VERMESSE, reprenant l'article de HÉCART, écrit ceci :

« *Lurette*, s. f. — Chose sans durée ou sans consistance. Rouchi (HÉCART). En Normandie *lures*, *lurettes* signifient *sornettes* (DUMÉRIL, p. 118). »

CORBLET (*Glossaire du patois picard*, p. 469) a le verbe *lurer*, amuser par des contes, des sornettes. — C'est évidemment le même que le français *leurrer*. — Puis il donne *lures*, sornettes. Il ajoute qu'il en est de même en rouchi et en normand. Enfin il fournit comme synonyme *lurettes*, qui n'a point d'article particulier.

Dans le *Glossaire* de PHILIBERT DELMOTTE, publié à Mons en 1909, on lit : « *lurette*, s. f. marchandise peu solide. Son nom vient de ce qu'elle *teurre* celui qui l'achète ». Même définition à peu près dans le dictionnaire montois de SIGART : « chose légère, sans solidité, sans valeur, loque ». Nous ne transcrivons pas le reste de l'article, qui est une *olla podrida*.

Pour rétablir la vérité dans ces articles, il faudrait dire que *leurrer* vient de *leurre*, que le picard *lurer* vient de *lure*, que *lurette* est un diminutif de *lure* et ne vient pas du verbe, comme l'insinue Delmotte. Quant à *lure* et *leurre* eux-mêmes, DUEZ (*Dictionarium gallico-germanico-latinum*, 1664) les traduit par l'allemand *Luder*, ce qui en indique l'étymologie. *Luder* est en moyen-haut-allemand *luoder*, et désigne, comme *leurre*, un lambeau de cuir rouge en forme d'oiseau, garni d'un appât, dont on se servait pour faire revenir l'oiseau de fauconnerie. On comprend maintenant le sens de « loque » et de « chose légère » des articles précités.

Mais aucun de ces sens ne convient à l'expression « il y a belle *lurette* ». Les recherches de ce côté n'aboutissent qu'à un résultat négatif. Il faut trouver autre chose. Ici le hasard de l'ordre alphabétique nous a servi.

Le picard connaît une expression vivre à *lurlure*, que VERMESSE a insérée après *lurette*. Il la traduit par

« vivre sans souci, au jour le jour », puis il ajoute ce commentaire : « Faire quelque chose à *lurlure*, c'est en général agir sans façon, tout bonnement, tout uniment. Dans certains endroits, notamment dans les environs de Valenciennes, on prononce *a lour-lour* ».

On pourrait longtemps divaguer sur ce texte, si le petit Génie de la comparaison ne venait pas faire jaillir de l'un ou l'autre de ces mots jetés au hasard un trait de lumière. Le mot qui m'éclaire parmi tous ceux qui déroutent, c'est la définition par « au jour le jour ». Vivre au jour le jour, c'est vivre chaque jour selon ce jour, sans regarder au delà, sans gêner sa quiétude par le souci du jour suivant, par le regret ou le remords du jour précédent. Dès lors, « vivre à *lurlure* » m'apparaît calqué sur l'expression « vivre au jour le jour ».

Il faut l'interpréter, non comme une baroque répétition de syllabe sans signification, mais comme contenant une répétition de mot, qui a cessé d'être comprise. Je décompose ainsi en « vivre à *lure lure* », c'est à dire « à l'hurc l'hure », pour Valenciennes « à l'heure l'heure » ; pour le français ce serait « à l'heure l'heure ».

La clef de *lure* est aussi celle de *lurette*. Ce dernier mot nous apparaît comme signifiant *l'heurette*, la petite heure. Ce diminutif est ironique : « il y a *belle lurette* que je vous attends » est identique à « il y a une belle petite heure que... ». Enfin, la déformation en *lurette* provient de ce que la consonne *l* de *belle* s'est agglutinée à *lurette*, comme dans *lierre* pour *Pierre* et dans le wallon namurois *licote*, liégeois *hikète*, pour *hoquet*.

JULES FELLER.

RÉPONSES

Le général de Howen, dessinateur (XXI, 696). — Le général baron de Howen vécut à Namur de 1816 à 1830 ; il y commandait la 6^e direction d'artillerie (1).

Une tradition locale, rapportée par Doyen (2), le range parmi les assassins de l'empereur de Russie, Paul I^{er}, tué le 23 mars 1801. Or, son nom ne figure pas dans la liste des conjurés, dressée par Waliszewski (3). Mais cet auteur parle d'un noble courlandais, Christophe Von der Hoven qui s'en-

fuit en Hollande, quelque temps avant le complot, pour échapper aux violences de Paul I^{er} : « il combat sous Brune à Bergen où son propre frère Constant se trouve dans les rangs de l'armée russe (1) ». Il faut, sans aucun doute, identifier ce Christophe Von der Hoven avec le général dessinateur, bien qu'on ne lise pas le prénom de ce dernier dans les documents d'archives ou à l'état-civil.

Howen était donc originaire de la Courlande et non de l'Angleterre, comme l'avance M. A. Body ; du reste, l'*Armorial général* de Rieststap ne renseigne pas de famille anglaise du même nom.

Il fut, paraît-il, adjudant de Louis-

(1) *Ibid.*, p. 335.

(1) *Almanachs de Namur*, à la Bibliothèque de la Société archéologique de Namur, notamment, celui de 1821, p. 83.

(2) *Bibliographie Namuroise*, t. II, p. 220 et t. III, p. 454.

(3) *Le fils de la Grande Catherine, Paul I^{er}, empereur de Russie*, etc. (Paris 1912).

Napoléon, roi de Hollande ; on n'a pu vérifier ce détail (1).

De 1811 à 1814, il parcourut l'Espagne ; il écrivit une relation de son séjour et l'édita à Namur, chez Gérard, en 1818, sous le voile de l'anonymat (2). Ce ne fut pas sa seule publication : il fit encore paraître, chez le même imprimeur, en 1826, un intéressant récit de voyage sur les bords de la Meuse et à la grotte de Han, illustré de 12 eaux-fortes de Lemaître (?), d'après ses dessins (3).

Nous ne savons s'il fut marié. En tout cas, c'est par erreur que Doyen attribue à la femme d'Howen une brochure qui est de Madame Riccoboni (4).

Le général Howen fut un dessinateur fécond, au crayon facile et précis, d'une élégante sobriété. On ne saurait apprécier son talent, si l'on n'avait que les médiocres lithographies ou eaux-fortes, faites sur ses dessins par Jobard, et les namurois Rousseau et Lemaître. Heureusement, il existe, au musée de la Société archéologique de Namur et chez les descendants du graveur Lemaître, des cahiers de cro-

quis, pris par Howen au cours de ses pérégrinations à travers l'Ardenne, le Limbourg hollandais et le pays rhénan. Sites, monuments, types revivent dans ces esquisses, habilement crayonnées et souvent repassées à l'encre de Chine.

M. Golenvaux, échevin de la ville de Namur, possède aussi quelques lavis de Howen, qui servirent au graveur Rousseau pour son album de vues de Namur, publiées en 1826, avec une préface du baron de Stassart (1).

Enfin la Société archéologique de Namur a acquis en Hollande, il y a une dizaine d'années, 15 aquarelles signées Howen et datées de 1817 à 1828 (2). Il n'est pas, pour la topographie de Namur au début du siècle passé, de plus précieux documents que ces œuvres de Howen, d'un travail excellent, d'une exactitude minutieuse et vraiment photographique ; le général nous a ainsi conservé le souvenir des restes de l'ancienne citadelle que les Hollandais reconstruisirent, des portes de la ville et de l'abbaye de Salzinnes aujourd'hui disparues, etc.

Il y aurait, on le voit, toute une étude à faire sur cet auteur d'albums si recherchés par les bibliophiles.

FERD. COURTOY.

(1) DOYEN : *Bibliographie namuroise*, t. II, p. 220, et t. III, p. 454.

(2) *Ibid.*, t. III, p. 456.

(3) *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XXIV, p. 493.

(4) *Ibid.*, t. II, p. 257. C'est une relation d'un voyage en Afrique et en Amérique. Le nom de l'auteur a été écrit par une main contemporaine sur l'exemplaire de la Bibliothèque de Namur.

(1) DOYEN : *Bibliographie namuroise*, t. III, p. 455, et *Annales de la Société archéol. de Namur*, t. XV, p. 50.

(2) *Annales citées*, t. XXIV, p. 493.



LES LIVRES

En wallon.

[ADOLPHE WATTIEZ:] *Pour dire inte deux plats*, fables et pasquilles tournaisiennes du « Cordier des étoupières » Tournai, 1913. (Prix 25 cent.)

Cette plaquette de cinq sous n'est pas une brochure de « quat'sous ». Sans aucune prétention, sans luxe de préface, sans signature même, l'auteur nous donne quelques nouveaux chefs-d'œuvre d'humour et d'originalité. On voudrait bien avoir l'espace nécessaire pour analyser trait par trait une de ces quatre fables qu'après LaFontaine et tant d'imitateurs wallons M. Wattiez trouve encore moyen de renouveler, de recréer à force d'ingéniosité dans le détail et d'entente de la couleur locale. La *Mort de Polyte* est une bien plaisante transposition du fameux récit de *Téramène*. Le *Sermon* du vieux curé de village à ses paroissiens reproduit fidèlement dans sa naïveté première une vieille pièce patoise du commencement du XVIII^e siècle. L'apologue des *Térins et Cardeonnettes* s'adresse aux sociétés musicales de villages, qui se chamaillent et se disloquent en harmonies rivales, au grand dam des lauriers à recueillir dans les concours futurs. Voilà certes

une petite brochure bien remplie, et dont on peut faire compliment au maître littérateur Adolphe Wattiez.

J. Feller.

ADELIN LEBRUN : *Bouquet tot fait*. Namur, J. B. Collard, 1913.

La cité des Copères n'est pas déshéritée des Muses. Victor Collard, enlevé trop jeune à la littérature wallonne, a trouvé un successeur. C'est un enfant de Leffe, faubourg de la ville. Ni les influences livresques, ni les séjours dans les milieux raffinés des grandes villes, rien d'artificiel n'a altéré sa candeur native. Il est comme le pinson chantant dans le buisson où il a vu le jour, comme la fleur champêtre qui s'épanouit sur le côteau des Fonds ed Leffe, que la main de l'homme n'a pas touché. Il est plus que régionaliste: il est particulariste. Notre sol wallon est aujourd'hui le théâtre, — le mot n'est pas exagéré, — de l'industrie cyclopéenne, aux mouvements violents, catastrophiques. Des mœurs, des scènes, des types nouveaux en sont nés qui ont tenté le pinceau, le burin, la plume de nos modernes artistes. Les Fonds de Leffe ont une industrie calme, régulière, presque monotone: la filature, le tissage du mérinos.

C'est ce milieu si restreint, si peu favorable, en apparence, à l'inspiration, que chante le jeune Adelin Lebrun. Il a une bonne petite âme bien poétique, sensible, religieuse, un peu mélancolique. Il chante simplement ce qu'il voit dans le milieu où il vit: les chastes amours, des fiançailles quelquefois douloureusement, brusquement rompues par un caprice ou par la mort, les douces joies du foyer, les promenades dominicales, les fêtes de famille, les rêveries le long du ruisseau, dans les prairies émaillées de fleurs, à l'ombre des grands arbres ou des taillis égayés pour les chants de nos hôtes d'été. Que de finesse, que de délicatesse, quel coloris dans tous ces petits tableaux! Et c'est dans la langue du terroir, dans le patois dinantais qu'il compose. Il en connaît toutes les richesses; c'est bien sa langue maternelle! Que d'expressions frappantes, inimitables en français, que de perles pourrions-nous citer! Le titre lui-même du volume qu'il vient de publier en dit assez long: *Bouquet tot fait*.

A. Tichon.

Histoire.

CHANOINE SYLV. BALAU : *Chroniques liégeoises*. Tome I. Bruxelles, Kiessling, 1913. Un vol. in-4° de 590 pp.
EDOUARD PONCELET : *Cartulaire de l'église Saint-Lambert de Liège*. Tome V. Bruxelles, Kiessling, 1913. Un volume in-4° de 767 pp.

L'année 1913 sera notée avec faveur par tous les érudits qui se vouent au passé du pays de Liège, car elle leur a apporté deux précieux instruments de travail qui se complètent l'un l'autre très heureusement. L'un fait connaître de nouvelles sources narratives: c'est le tome I des *Chroniques liégeoises* du chan. Balau; le second nous dévoile une masse énorme de documents diplomatiques.

M. le chanoine Balau était déjà l'auteur d'une *Etude critique sur les sources de l'histoire du pays de Liège au moyen-âge*, parue en 1903, ouvrage qui est une mine inépuisable de renseignements de premier ordre et qui constitue un répertoire indispensable pour quiconque s'occupe de l'histoire de notre principauté épiscopale. Il a voulu compléter son œuvre en publiant une série de chroniques liégeoises inédites, découvertes dans ce qu'on appelle les « chroniques vulgaires » ou anonymes. « Le pays de Liège, écrivait l'auteur dans un rapport préliminaire soumis à la Commission royale d'histoire, fut en effet la terre bénie des chroniqueurs. En dépit de l'invention de l'imprimerie et jusque la fin du XVIII^e siècle, moines, clercs et bourgeois de Liège se sont complus à consigner dans de volumineux manuscrits les faits concernant le passé et le présent de leur généreux et turbulent petit pays. Ces chroniques ne pénètrent pas au cœur de l'histoire mais elles abondent en détails sur les faits de chaque année, parfois de chaque mois, de chaque semaine, de chaque jour. Elles commencent généralement à la prise de Troie et se poursuivent jusqu'au temps où vivaient les auteurs.... Ces chroniques deviennent importantes lorsque leurs auteurs commencent à raconter les événements qu'ils connaissent ou dont ils furent les témoins, ou lorsqu'antérieurement à l'époque dont ils furent les contemporains, ils nous transcrivent des sources que nous ne possédons plus. »

Les manuscrits des chroniques vulgaires se comptent par centaines et sont disséminés dans les diverses bibliothèques, publiques ou privées, de la Belgique et de l'étranger. L'auteur en a lu et catalogué le plus grand nombre. Le classement, la comparaison des textes, l'identification des passages inédits représentent une somme de travail dont le lecteur n'a aucune

idée. L'œuvre de M. Balau permet d'utiliser ainsi toute une série de sources dont l'historien avait jusqu'ici hésité à se servir parce que celles-ci étaient incontrôlables. Elle enrichit copieusement notre historiographie et, d'autre part, elle ruinerait certaines réputations de chroniques qui, loin d'être des travaux originaux, ne sont que des copies serviles de ces chroniques vulgaires. M. le chanoine Balau s'est acquitté de sa lourde tâche avec la science la plus sûre, et la constance la plus opiniâtre. Son livre est le fruit de longues années de recherches et de lectures, et nous, qui avons été le témoin de ce labeur ininterrompu, nous pouvons proclamer que, si belle que soit la récolte, bien plus belle encore est l'énergie qui l'a fait naître. Par sa méthode rigoureuse de travail, l'abondance et la sûreté de la documentation, son exactitude, sa minutie, M. le chanoine Balau est le digne continuateur des savants bénédictins du XVIII^e siècle.

Parmi les textes insérés dans le premier volume des *Chroniques liégeoises* nous signalerons : 1) les fragments inédits de Jean de Warnant, chroniqueur hutois que nous ne connaissions jusqu'ici que par des extraits de la chronique liégeoise de 1402 ; 2) la chronique latine de Jean de Stavelot ; 3) la chronique du règne de Jean de Bavière et surtout 4) la très longue chronique du règne de Jean de Hornes, la pièce de résistance du recueil.

Le tome V du *Cartulaire de l'église Saint-Lambert* publié par M. Edouard Poncelet n'est pas moins digne d'éloges. L'actif conservateur des Archives de l'État de Mons avait, en acceptant de terminer l'œuvre de S. BORMANS et E. SCHOOLMEESTERS, assumé une tâche lourde et ingrate. Ses devanciers avaient achevé l'analyse des chartes antérieures au XV^e siècle qui se trouvent dans le fonds le plus important

des archives liégeoises. Ils avaient ainsi passé en revue la plus belle et la plus intéressante série des documents et ne s'étaient pas encore heurtés aux grosses difficultés que le dépouillement des actes de cette série devait rencontrer dans les temps plus modernes. Dès le XV^e siècle, en effet, les actes d'intérêt secondaire se multiplient à foison à cause de la complexité des rouages qui formaient l'administration de l'église de Saint-Lambert ; et l'ordre chronologique, qui est loin d'avoir notre sympathie lorsqu'il s'agit de fonds aussi complexe que celui-là, disperse et noie dans la masse disparate des papiers secondaires, les documents diplomatiques d'une portée plus générale. Mais le plan de M. Poncelet ne pouvait pas différer de celui observé dans les volumes précédents. La tâche fut beaucoup plus ardue et son effort ne doit pas se mesurer au seul volume qu'il vient d'éditer, car celui-ci renferme l'analyse de 8488 documents alors que les quatre volumes précédents n'en contiennent ensemble que 1813.

Les caves de l'église Saint-Lambert étaient pour la principauté ce que les sacristies de l'église Saint-Jacques étaient pour la Cité : le dépôt où étaient jalousement gardées les archives du pays tout entier à côté de celles qui étaient particulières à la cathédrale. Il y avait là la matière non d'un cartulaire unique mais de plusieurs recueils et le chartrier de la cathédrale peut être considéré comme la source commune où l'on retrouve les origines de toutes les grandes institutions de la principauté. A l'aurore des temps modernes, ces institutions se séparent et désormais chacun des grands conseils détient ses propres archives. Logiquement, la suite des cartulaires de Saint-Lambert du moyen âge devrait aussi se rechercher dans les papiers du Conseil Privé, des États, de la Chambre des Comptes. Mais ce

serait demander une tâche impossible. M. Poncelet s'est fort sagement borné au seul fonds de la cathédrale. Il trouvait déjà là, comme nous venons de le dire, une ample matière pour exercer son expérience et sa patience d'archiviste. Son œuvre est un répertoire extrêmement condensé et extrêmement précieux pour tous les historiens.

Les deux érudits si laborieux qui représentent avec tant d'éclat l'histoire liégeoise au sein de la Commission royale d'histoire méritent toute notre reconnaissance. Puissent-ils bientôt nous donner l'un et l'autre l'occasion de nouvelles louanges !

Em. Fairon.

ERNEST MATTHIEU. *Les dignités du chapitre de Sainte-Waudru, à Mons* (Extrait des Annales de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique, t. LXV, 3^e livraison ; Anvers, Van HilleDe Baeker, 1913, 8^o).

Dans cette notice d'une soixantaine de pages, M. Matthieu, après avoir rappelé la confiscation de la dignité d'abbesse par les comtes de Hainaut et à leur profit, signale la charge de prévôté, qui fut réunie dès le XIII^e siècle à celle du prévôt du chapitre de St-Germain. (M. Matthieu a publié sur la dite prévôté une notice dans les Annales de la même Académie.) Il entreprend ensuite l'étude des autres dignités de ce chapitre de femmes : le décanat et la coustrie ou trésorerie.

Le décanat fut toujours conféré à une chanoinesse, désignée par l'assemblée capitulaire. Cette charge était amovible et comportait la direction spirituelle du chapitre ; la titulaire jouissait d'un droit de préséance et s'appelait madame, alors que les chanoines (du moins jusqu'en 1760) sont qualifiées demoiselles. L'auteur nous apprend les noms de 22 chanoines qui occupèrent le décanat jusqu'en 1332, année

de la mort de Mehaut d'Audenarde. Les comptes du chapitre mentionnent encore le décanat en 1335 et 1336, sans indiquer le nom de la titulaire. Le titre avait disparu dès 1332 et de la souscription des actes du chapitre il est permis de croire que les chanoines négligèrent d'élire une nouvelle doyenne. Les chanoines aînées avaient dès la fin du 13^e siècle aidé la doyenne dans l'accomplissement de ses devoirs et la remplacèrent facilement. Dès le 15^e siècle, elles dirigeaient le chapitre ; Charles-Quint les reconnut en 1546 expressément et en 1617, Albert et Isabelle déterminaient leurs attributions. Sauf un court intervalle de quelques années sous Joseph II (qui voulait établir quatre doyennes), les quatre aînées gouvernèrent le chapitre jusqu'à la suppression.

La coustrie occupait le dernier rang parmi les dignités capitulaires de Sainte-Waudru. Elle était conférée par le comte de Hainaut (en qualité d'abbé) soit à un chanoine, soit à une chanoinesse. Ses attributions nous sont connues par Gislebert, qui occupa la charge près de vingt ans ; elles comportaient la garde des choses saintes, du trésor, la protection des serviteurs, le luminaire, la sonnerie, etc. Le coustre, de par sa fonction percevait une part dans les droits de meilleur catel, de cens, de dimes, de prés, etc. ; ce droit amena des contestations auxquelles Marguerite de Constantinople obvia en mai 1272 : le coustre recevait trente-cinq livres de blanc tous les ans. La comtesse chargeait en outre le coustre du maintien de l'ordre dans les processions. De 1187 à 1554, on connaît les noms de 17 coustres : 14 chanoines et 3 chanoines parmi lesquelles le célèbre chroniqueur Gislebert, qui fut par la suite prévôt du même chapitre. Après la mort en 1554 de Mahaut d'Espagne, l'état de coustrie resta vacant : aucune chanoinesse ne sollicita la charge et le souverain

ne la conféra point. Pour maintenir l'ordre aux processions, le chapitre élisait chaque année une demoiselle bâtonnière : ce titre apparaît dès 1573. A la procession de la Trinité de 1794, la bâtonnière prit encore place.

La notice (fort intéressante et très documentée comme toutes les études de M. Matthieu) se termine par le texte

de deux chartes inédites relatives aux processions du chapitre de Sainte-Waudru à Maffles (avant 1169) et à Hal (1264).

A. Carlot.

ERRATUM.—Dans le dernier numéro, p. 36, col. 2, ligne 9, au lieu de « pauvres amas », lire « panoramas ».

BULLETINS ET ANNALES

Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège. Tome XX.

(p. 1 à 19). J. BRASSINE et M. LAURENT : *Etude critique de deux miniatures de la collection Wittert*. (Cet article sera ultérieurement l'objet d'un compte-rendu.)

(p. 21-599). D. GUILLEAUME : *L'archidiaconé d'Ardenne dans l'ancien diocèse de Liège*. L'archidiaconé d'Ardenne se trouve situé sur le cours supérieur de l'Ourthe, dans le pays occupé au temps de César par les Segni. Il coïncidait avec le pagus ou district des Ardennes délimité par les Romains. Il comprenait les conciles ou doyennés de Bastogne et de Stavelot, créés vers le IX^e siècle de notre ère. A l'époque de sa suppression, il comptait 127 églises paroissiales et plus de deux cents chapelles. En s'aidant surtout des puroillés et des procès-verbaux des visites archidiaconales, M. l'abbé Guillaume nous donne, sur toutes ces paroisses, des notices très bien documentées, dans lesquelles il rappelle l'origine, le démembrement de chaque cure, et donne la liste de leurs bénéfices et chapelles ainsi que la nomenclature des curés et desservants. Une carte de l'archidiaconé d'Ardenne est jointe à ce mémoire qui constitue un répertoire indispensable pour tous ceux qui voudront écrire

la monographie d'une commune du pays de Stavelot ou du nord de la province de Luxembourg.

Em. Fairois.

Bulletin de l'Institut archéologique liégeois. Tome XLII, 2^e fascicule.

(p. 139 à 215). M. de PUYDT, G. HAMAL-NANDRIN et J. SERVAIS : *Liège paléolithique : Le gisement de Sainte-Walburge dans le limon hesbayen*. Ce gisement paléolithique a été découvert en 1911 dans une carrière de sable, aujourd'hui abandonnée et recouverte de remblais, située dans la rue Jean de Wilde. Il constitue une découverte très importante qui permet de pénétrer un peu plus profondément le secret des origines de notre vieille cité et de fixer une date archéologique au limon hesbayen au point culminant du plateau de Sainte-Walburge, en affirmant, contrairement aux conclusions de M. Rutot, que l'industrie humaine que ce limon renfermait n'était pas antérieure au moustérien.

(p. 217 à 247). Théodore GOBERT : *Le monastère du Val-Saint-Lambert. Ses archives. Sa bibliothèque*. Les archives de l'abbaye du Val-Saint-Lambert constituent un des plus beaux fonds du dépôt des archives de l'Etat à Liège. On trouverait difficilement une pareille collection de pièces don-

nant une idée aussi complète de la situation économique d'un grand monastère depuis le XIII^e jusqu'au XVIII^e siècle. Les religieux qui peuplaient cet établissement furent moins soucieux de la conservation des monuments architecturaux, qui constituaient l'abbaye primitive. Ils accordèrent aussi moins d'attention à leur bibliothèque qui renfermait, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, un certain nombre de manuscrits et six à sept mille volumes. Quant aux archives, elles subirent, après la Révolution, des tribulations diverses dont M. Gobert nous fait un récit très détaillé. Une partie, emportée en Allemagne par les moines, fut retrouvée en 1806 à Francfort. Le reste fut saisi par le gouvernement français, qui envoya à Paris les cartulaires les plus anciens. Ils se trouvent encore aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de Paris.

(p. 249 à 262). Abbé J. COENEN : *Franchimontois ou Liégeois*. (Les conclusions de ce travail seront discutées dans un prochain article.)

(p. 263 à 271). L. RENARD : *Rapport sur les recherches et les fouilles exécutées en 1912 par l'Institut archéologique liégeois*.
Em. Fairois.

Annales du Cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts. Tome XVIII. Deuxième livraison.

(p. 143 à 169). R. SION : *Un conflit de juridiction entre les curés de Thisnes et de Crehen au XVIII^e siècle*. Lors de l'érection de l'évêché de Namur en 1559, la paroisse de Thisnes avait été incorporée dans le nouveau diocèse, alors que le village de Crehen, qui dépendait au spirituel de la paroisse de Thisnes, était resté sous la juridic-

tion des évêques de Liège. Cette situation anormale se continua jusqu'en 1688. A cette époque, le suffragant de l'évêque de Liège trouva bon de nommer un curé titulaire à l'église de Crehen. Dès ce moment, les conflits entre les deux chefs de paroisses se multiplièrent et la querelle se prolongea jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. L'incident le plus curieux de cette interminable dispute est la réclamation faite par le curé de Crehen à ses paroissiens du paiement de redevances arriérées en pains dit de *djamas* et en œufs qui étaient dus à la cure par chaque ménage aux quatre grandes fêtes de l'année.

(p. 170 à 171). E. J. : *Silhouettes du vieux Huy*. « Li grosse Tatène à ramons », « Pierre à s'éfants ». Types populaires dont le souvenir n'est pas disparu.

(p. 172 à 179). E. JOPKEN : *Une page de l'histoire de la maison des grands-malades*. La maison des grands-malades avait été louée à une société de commerce pour la fabrication de la faïence. Celle-ci, ruinée par la guerre, fut dissoute, et les locataires sollicitèrent vainement la résiliation du bail qui les liait à la Commission des Secours publics de la ville de Huy. Celle-ci n'agréa pas la demande. Des poursuites judiciaires eurent lieu et se terminèrent le 7 mars 1817 par une transaction. Mais, dans cet intervalle, les intéressantes constructions de la vieille léproserie hutoise avaient été fort négligées et cet incident fut surtout fatal au vénérable abri de la plus ancienne institution de la ville de Huy.

(p. 180). *Nécrologie* : M. Ernest Jopken.

Em. Fairois.

REVUES ET JOURNAUX

Memento.

La *Chronique archéologique du Pays de Liège*, l'organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois, continue la publication de son instructif **Inventaire archéologique**. En son numéro de janvier, elle nous présente deux œuvres intéressantes (un baromètre et une console) de **Michel Herman** (1766-1819), sculpteur ornemaniste liégeois. M. Th. Gobert y publie aussi deux lettres inédites relatives au **Tableau politique et statistique du Département de l'Ourte** (an IX) de Constans, préalable aux Tableaux de Desmousseaux, de Gaillard et de Thomassin.

D'autre part, *Leodium*, la Chronique mensuelle de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège, complète la liste des *Prévôts de la collégiale Saint-Denis à Liège* donnée par M. Bormans dans les *Bulletins de la Commission royale d'Histoire* (3^e série, t. XIV) et publie la charte d'érection de la paroisse d'Omal, en 1237.

M. H. Dacremont, au cours d'une étude historique, **La Terreur dans les Ardennes** que donnent les *Marches de l'Est* (janvier), rappelle la destruction violente, par deux hommes du pays, Vassant et Bernard, de la somptueuse abbaye d'Orval et la dispersion de ses richesses artistiques et historiques. Ce Vassant, farouche jacobin, fut membre du Comité de Salut public et maire de Sedan.

L'histoire de l'art à Tournai, si peu ou si mal écrite, malgré la richesse et la beauté du sujet, semble ignorer le nom et l'œuvre d'**Abraham Hideux** (15.-1616), sculpteur et maître-tombier tournaisien de valeur. M. Ad. Hocquet, dans la *Revue tournaisienne*

de décembre dernier, commentant maints documents découverts aux archives de la ville, esquisse la biographie de l'artiste (un des meilleurs talents qui surgirent, à l'aurore du XVII^e siècle, après le bouleversement néfaste des luttes religieuses) et inventorie quelques-unes de ses œuvres (statues, mausolées, tables d'autel, cheminées), la plupart détruites, à part un jubé confectionné pour Sainte-Gudule (1600) et conservé aujourd'hui au Musée de South-Kensington où il fait l'admiration des connaisseurs.

Mme Marthe Lorrain a publié, dans la *Meuse blanche* du 3 février, quelques fragments de lettres de notre compatriote **Guillaume Lekeu**, mort à 24 ans, tandis que devant lui s'ouvraient les portes triomphales du grand art de la composition musicale. Ces lettres révèlent une ardeur et un enthousiasme peu communs, une foi inébranlable en un idéal de beauté.

Nos lecteurs savent qu'on va prochainement célébrer la mémoire du prince de Ligne, dans les **Jardins de Belœil**. A ce propos, le *Bulletin du Touring-Club* (1^{er} janvier) publie une page pittoresque de M. Franz Foulon, évoquant la beauté solennelle, la magnificence harmonique, la paisible splendeur des frondaisons et des pares de Le Nôtre. Le passant émerveillé — les jardins sont ouverts à tout venant — y côtoie une population amène et policée, qui a conservé, dans ses manières et son langage, un reflet de la pompe du grand siècle. Et s'il s'aventure dans la forêt, gaie et ensoleillée, il goûtera le charme exquis des taillis et des cépées, peuplés de lumières et de chants. — Selon la coutume, une notice biographique sur l'auteur accompagne cette page élégante.

Le Coq Wallon (janvier et février) insère une demi-douzaine de réponses à son **Enquête sur la séparation administrative** : il semble que la solution de la séparation fasse prime à cette heure. — M. A. Cantillon oppose deux proses de M. G. Rency : l'une de 1909 où le directeur de la *Vie intellectuelle* se réjouit de ce que la Wallonie « flairant le danger qui vient du Nord, se réveille, se redresse, lève haut la tête et se tient prête à combattre pour la défense de sa langue, de ses traditions et de ses dieux » ; l'autre, de 1912, où le différend est ravalé à « une question exclusivement linguistique », les différences de caractères étant moins marquées « qu'on veut bien le dire ».

Parallèlement à l'enquête du *Coq Wallon* sur la séparation, le *Roman Pays de Brabant* recueille (janvier et février) plusieurs opinions sur une question remise en discussion, ces derniers temps, en France et en Belgique, le **Régionalisme**. Résumons-les. M. Van Den Rydt : le Régionalisme est un fait ; il s'entretient et se développe par une vie commune, une foi, des traditions, un art identiques. M. J.-M. Jadot : C'est la première étape du rayonnement de la sensibilité vers l'Internationalisme, l'extrême limite ; il doit être mis en action, comme forme de la culture du moi. M. G. Willame : Le Régionalisme de clocher, parce que par notre organisme nous sommes toujours au centre de tout, est instinctif ; s'il devient Patriotisme, il doit s'étayer de raisons et d'intérêts solides. M. A. Colson : Le village natal est plus cher que tout, parce qu'il a le premier ému la sensibilité ; plus s'élargit le cercle du Régionalisme, plus celui-ci se dilue ; sa force réside dans l'intensité du patelinisme. M. L. Piérard : Le meilleur Régionalisme est celui de l'écrivain qui tire son originalité du milieu patril (Mistral, Lapaire, Nigond, et surtout Jules

Renard, Thomas Hardy, Wells). M. R. Foucart : La renaissance du mouvement régionaliste est générale en Europe ; il est légitime, à condition de ne point dégénérer en particularisme ou en lutte de races. M. O. Gilbert : La communauté de langage, plus que les affinités ethniques, caractérise l'actuel mouvement régionaliste de notre pays.

L'Etoile belge du 7 janvier a publié, de son correspondant de Liège (Olympe Gilbert) un excellent article présentant le tableau synthétique du **mouvement wallon** au pays de Liège. Il n'est rien des manifestations variées de ce vaste mouvement qui ne s'y trouve caractérisé en excellents termes.

L'Antiflamingant a vécu : vive la **Nation** ! C'est le titre d'un nouvel organe hebdomadaire qui à la place de la revue documentaire d'antan rendra compte, en les résumant, en les quintessenciant, de tous les événements de la semaine, relatifs à la défense de la Culture Française, contre le germanisme et son succédané le plus dangereux, le flamingantisme. Nous souhaitons bon succès à ce nouveau confrère (un an, 3 fr. 50; bureau : Bruxelles, 106, rue de l'Arbre béni).

Francis de Pressensé, l'écrivain français qui vient de mourir, était pour nous presque un compatriote. Sa famille était, en effet, d'origine wallonne, raconte notre confrère Georges Lorand dans *l'Express* (23 janvier) :

« Les Le Hault de Pressensé étaient baillis héréditaires du baillage de Landrecies, la petite place forte, souvent assiégée au cours des guerres de la monarchie, aujourd'hui démantelée, dont les voyageurs de la ligne de Paris aperçoivent les deux tours massives, entre Maubeuge et Busigny. Toute cette région est le Hainaut français, qui faisait jadis partie de notre comté de Hainaut et de nos Pays-Bas et qui

a fini par être annexé à la France comme une partie de la Flandre et même du Luxembourg. Les habitants du Hainaut français sont et se disent des Wallons comme nous, leur député, M. Vincent, me le rappelait aujourd'hui encore. La famille Le Hault de Pressensé était protestante et fut atteinte par la révocation de l'édit de Nantes qui obligea à s'expatrier ceux de ses membres qui ne voulurent pas renier leur foi. Ils passèrent en Hollande et firent partie de ces réfugiés wallons dont l'Eglise porte aujourd'hui encore le titre d'Eglise wallonne réformée. Ceux qui étaient restés en France furent non seulement catholiques fervents, mais ardents monarchistes, et à la Révolution prirent parti avec le reste de la noblesse du Hainaut contre les idées nouvelles et furent des émigrés de 1792. Leurs biens furent vendus comme biens nationaux. »

L'art des nôtres. Sous la direction de M. Didier de Roulx, vient de se fonder à Paris sous ce titre une revue de l'art belge à Paris. Il y a là une initiative excellente à laquelle nous applaudissons bien volontiers et nous souhaitons longue vie et prospérité à la nouvelle revue. Elle se présente sous le patronage de M. J. Richepin en qui nous sommes heureux de découvrir un Wallon convaincu⁽¹⁾. Il écrit

(1) Nous disons « convaincu », et non « inattendu » comme nous l'écrivait un ami. Car

LES CONFÉRENCES

L'Art Wallon par JULES DESTREE (Strasbourg et Mulhouse, janvier). — Compte-rendu du *Journal d'Alsace-Lorraine*, signé Marcus Allard :

« M. Jules Destree a accepté la mission difficile de réhabiliter son pays, et plus particulièrement de rendre à l'art wallon, ce qui appar-

« comme Thiérachien et petit-fils de Liégeois, je suis tout acquis à l'Art des nôtres ». Le premier numéro contient un article de M. Dumont-Wilden sur le sculpteur Rousseau, une critique par Maurice Wilmotte du dernier livre de Glesener, des vers de Albert Giraud et d'Emile Verhaeren. L'abonnement est de 20 francs ; l'adresse : 132, rue de Courcelles, à Paris.

Dans le *Cri de Liège*, Madame la Baronne Léonie de Waha poursuit, dans une série d'articles extrêmement intéressants, sa campagne pour l'enseignement de l'**Histoire wallonne**, aux petits Wallons dans les écoles. Elle constate dans les manuels officiels, à côté d'une documentation parfois superflue, un dédain systématique pour tout ce qui touche à la Wallonie.

Ernest Godefroid.

c'est *Wallonia* qui, la première, a signalé l'ascendance liégeoise du grand poète et celui-ci a bien voulu s'en souvenir pour corroborer le fait lors de la triomphale conférence qu'il a donnée il y a quelques années au Théâtre royal de Liège sous les auspices des *Amitiés françaises*. Voici ce que disait *Wallonia* dans son t. XV (1907), p. 260 :

« Au premier quart du XIX^e siècle, un Liégeois, Michel Béchepois (Bêche-peû), serrurier, « natif de la commune de Liège, département de l'Ourte », travaillait de son métier dans les anciens bâtiments de la Machine de Marly. Béchepois épousa Marie-Anne-Françoise Thibaut, native de la ville de Dreux. De ce mariage naquit, en 1826, Rose-Pauline Béchepois, qui est la mère du poète Jean Richepin. »

tient à l'art wallon. Il s'efforcera également de vaincre cette prévention établie, qu'en Belgique, au point de vue artistique, il n'y avait que la seule Flandre.

Mais non, il y a la Wallonie ; il y a aussi l'art wallon. Et cet art wallon non seulement a un caractère bien

défini et une importance considérable mais encore est-il très nettement à l'opposé de l'art flamand.

Car si la Flandre est de race et de langue germaniques, la Wallonie est de race et de langue françaises. Aussi le caractère artistique est-il nettement différent. Le conférencier examine alors d'où est née cette prévention ; « petit pays, dit-on, de la Wallonie, avec mépris ; un petit pays ne peut guère produire qui vaille la peine d'être relevé... Mais oui, petit pays, dit M. Destree, mais l'Hellade fut-elle un grand pays et son influence sur le monde n'a-t-elle pas été plus considérable, que celle de toutes les Asies, toutes les Afriques ou toutes les Russies ? »

Autre motif : On a ignoré l'art wallon, parce qu'on n'a pas voulu se donner la peine de découvrir les artistes wallons, parce qu'il aurait fallu faire un effort pour vaincre le préjugé qu'avait créé les manuels ; parce que la nature humaine, a peur trop souvent de déranger les idées reçues ou les opinions établies.

Et M. Destree a eu ce mérite et ce courage de se mettre à la tâche, pour détruire ces préjugés. Son plaidoyer est un merveilleux travail. Il cite des noms, maintenant, non pas tous, mais les plus importants, de ceux qui ont apporté leur pierre à cet admirable édifice, au patrimoine artistique de son pays.

Sans doute, M. Destree (qui possède cette foi qui « transporte les montagnes », cet optimisme souriant, cette confiance qui lui permet de dire « qu'on augmente les possibilités esthétiques, en disant qu'on arrivera ») ne pouvait trouver, lundi soir, public mieux préparé à le comprendre.

Et nous avons admirablement compris. Sans s'arrêter aux vestiges artistiques de la préhistoire, que nous ont conservés les cavernes de la Meuse et qui affirment nettement les caractères de l'art gallo-romain, franc et carolingien, le conférencier détaille les différentes époques.

« Mais oui, Watteau, et la vérité m'oblige à le reprendre à la France ;

C'est le XII^e siècle, où il semble que le monde se pare d'une blanche parure d'églises neuves ; nous avons la cathédrale de Tournay, l'église de Liège et de Hastière ; au XIII^e, c'est l'époque des orfèvres. Après avoir chanté l'hymne des pierres, il faut parer les lieux du culte ; ce sont Godefroid de Claire, Hugo d'Oignies ; puis au XIV^e, les sculpteurs ; il cite les tombiers de Tournay, Pepin de Huy, Jean de Liège, et surtout André Beauneveu, de Valenciennes, seconde ville du comté de Hainaut.

Le XV^e est le siècle par excellence de la peinture : Robert Campin de Tournay, dit le maître de Flémalle, Roger de le Pasture (Van der Weyden), Gossart, de Maubeuge. Parlant de Roger de le Pasture, qui nous a laissé cette merveilleuse « Pieta », M. Destree en profite pour montrer la différence à l'époque entre les œuvres des artistes flamands et celles des artistes wallons. Autant celles-ci sont vivantes, autant celles-là sont froides. Sans doute sont-elles riches de couleurs, sans doute même le mode de peindre fut-il le même ; mais dans les œuvres flamandes on ne sent pas cette âme ; il ne se dégage pas cette émotion, que l'on découvre dans les tableaux d'artistes wallons, « quand on se place devant le chef-d'œuvre et qu'on attende qu'il parle ».

Nous abordons le XVI^e siècle, qui nous donne dans la peinture : Lucifel de Mons, mort à Nuremberg ; dans la sculpture Jacques Dubroëucq, de Mons.

Au XVII^e siècle, c'est l'École liégeoise avec Douffet, Flémalle, dans la peinture : Del Cour dans la sculpture ; au XVIII^e, c'est Watteau, de Valenciennes.

Valenciennes, sans doute, n'était plus belge, MAIS LES VICTOIRES, messieurs, NE CHANGENT PAS L'HISTOIRE D'UN PEUPLE... »

M. Destrée, à juste titre, est fier de pouvoir revendiquer le nom de Watteau. « Est-il nom plus grand ? dit-il. Qui pourrait résister à la poésie et au charme qui s'en dégage, à la tristesse, à la mélancolie, qui derrière cette frivolité de premier plan, montre la fragilité des distractions humaines. »

Enfin, le XIX^e siècle donne à la Wallonie Navez (classique), de Charleroi, élève de David, Gallait, de Tournay, Wiertz (romantique), et Boulanger, de Tournay (naturaliste); le grand graveur Félicien Rops, de Namur, le grand sculpteur Constantin Meunier. Et parmi les vivants ? Le

LES EXPOSITIONS

LIÈGE. — La salle des fêtes du *Journal de Liège* a reçu, dans le courant de ce mois de Janvier, les œuvres du décorateur **Emile Fabry**.

M. Emile Fabry est wallon, professeur à l'Académie de Bruxelles. Son exposition, assez inégale à vrai dire, n'en a pas moins mis en lumière des conceptions décoratives d'une haute valeur artistique et des dessins d'une puissance expressive que l'on ne rencontre pas tous les jours. Un tableau, entre autres, intitulé *La mélancolie*, me hante encore tant l'artiste y a mis de vie douloureuse et résignée. J'ai dû aussi m'incliner devant *La Vigne et le Blé*, panneau d'une grande distinction de lignes et de formes. Quand on a admiré un morceau comme celui-ci, on s'étonne de se trouver tout à coup devant une page comme la *Création d'Eve* dont le dessin médiocre est choquant chez un artiste tel que celui-ci. Je veux aussi me souvenir — en bien cette fois — d'un *Saint-Michel*

sculpteur Rousseau et le peintre Donnay, de Méry.

Si l'on ajoute dans la musique Roland de Lassus (XV^e siècle), César Franck (XIX^e) et Lekeu, la liste sera à peu près complète.

En terminant sa conférence, M. Destrée, qui a été longuement applaudi, a montré les deux sœurs, qui s'avancent sur la route : la Flandre et la Wallonie, qu'une gloire égale doit illuminer. Elles se tiennent par la main. Mais pourquoi donc la seconde n'arbore-t-elle pas sa couronne ? « C'est que sa couronne était en morceaux. Il a fallu rechercher ces morceaux, les réunir, refondre la couronne, la ciseler. Noble travail. M. Destrée y a collaboré en y mettant le meilleur de lui-même. Et l'on peut poser la couronne. »

harmonieux et mouvementé ; des *Esquisses* pour l'hôtel de ville de Verviers ; de trois *Sanguines* d'une étonnante solidité.

M. Emile Fabry qui par la grâce de son style et sa sentimentalité délicate honore son terroir est taillé pour réaliser de grandes choses. Son art ne manque ni de noblesse, ni parfois d'envergure ; inaccessible à la grande masse, il émane d'une intelligence curieuse et raffinée.

— Au Cercle des Beaux-Arts, MM. **Xavier Wurth** et **Armand Henrion** viennent d'exposer avec beaucoup de succès. J'ai parlé, il n'y a pas bien longtemps, dans *Wallonia*, de ces deux artistes. Xavier Wurth reste le peintre de nos Ardennes dont la technique éblouissante fait toujours merveille. M. Armand Henrion a sensiblement amélioré son coloris et a vu ses œuvres nouvelles accueillies avec sympathie par un public particulièrement nombreux.

Claude Genval.

CONCERTS ET SPECTACLES

Liège, 7^{me} Festival Wallon. — Messieurs **JULES DEBEFVE**, directeur, et **MAURICE JASPAR**, administrateur de l'Association des grands concerts symphoniques, continuent inlassablement, à travers mille difficultés, leur belle et utile propagande artistique. On connaît leur constant souci de curiosité pour tout ce qui est neuf et intéressant, et leur vif désir d'initier notre public à toutes les productions dignes d'être connues. A côté de ce grand effort, qui date de treize années déjà, on apprécie maintenant leur générosité en faveur de l'école wallonne dont les œuvres les plus marquantes s'affirment nettement, non seulement en Wallonie, où l'on n'est pas aisément prophète chez soi, mais aussi en France, en Allemagne et en Hollande. *Les Festivals Wallons*, manifestations régionales que l'on doit à leur intelligente clairvoyance et à leur volonté opiniâtre et qu'ils ont si heureusement fondés à Liège en 1909, sont toujours, si pas des réunions mondaines, où il est de bon ton de se montrer, assurément des événements artistiques de premier ordre.

Cette fois encore, le concert, uniquement consacré à des œuvres de musiciens de chez nous, choisies parmi les meilleures, a été écouté religieusement, sans la moindre fatigue, et a obtenu un légitime succès, dû pour une grande part aux trois artistes wallons talentueux : Mme Fassin-Vercauteren et MM. Ch. Herman et C. Dambois qui prêtaient leur brillant concours à cette manifestation d'art wallon.

La première œuvre inscrite au programme très varié de cette attachante soirée, l'ouverture d'*Hermann*

et *Dorothee*, d'après Goethe, d'ALBERT DUPUIS, a témoigné une fois de plus, de la facilité d'écriture, de la fine musicalité et de la belle palette orchestrale, toutes qualités qui distinguent les œuvres de l'excellent directeur de l'Ecole de musique de Verviers.

M. C. DAMBOIS, notre remarquable soliste, interpréta avec une aisance, une conviction parfaites et une expression en dehors *Yom Kippour*, prière hébraïque de CARL SMULDERS. Cette composition d'une rare noblesse d'inspiration et d'une forme personnelle, a été chaudement accueillie. La partie de violoncelle, écrite parfois dans le registre aigu, éclaire singulièrement cette œuvre fière et forte, l'une des mieux venues du distingué compositeur. L'accompagnement orchestral, sans surcharge, étoffé et très coloré, est d'un grand intérêt. *Yom Kippour* prendra bientôt place à côté du *Kol Nidrei* de Bruch et de l'*Elégie* de Fauré, aux programmes des violoncellistes-virtuose-musiciens qui considèrent l'art comme autre chose qu'un prétexte à vain étalage et qui veulent le servir fidèlement.

Le récit et air de *Hulda*, le drame lyrique de notre illustre CÉSAR FRANCK (que l'on représentera, sans doute, quelque jour à Liège en attendant l'érection de son monument : c'est le moindre honneur que nous lui devons à Franck,) d'un sentiment élevé et pur, d'une ligne mélodique si grave et d'une contexture harmonique si riche, a trouvé en notre réputée cantatrice M^{me} FASSIN-VERCAUTEREN, une traductrice d'élite. Sa belle voix, la distinction de son style, son expression contenue et son lyrisme sobre qui gagne constamment du relief, lui ont valu le plus vif succès.

M. CH. HERMAN nous révéla ensuite le *Concerto en si mineur* de JOSEPH JONGEN, œuvre qui fut composée en 1899, et que nous ne connaîtrions pas encore sans l'heureuse initiative des *Festivals wallons*. Hâtons-nous de dire qu'elle fut aussi bien accueillie ici qu'en Hollande, lors de sa première exécution en juillet dernier. C'est une composition symphonique fort bien orchestrée où le violon occupe une part prépondérante et qui réclame une virtuosité à la technique éprouvée. M. Herman en donna une interprétation parfaite. La souplesse et l'élégance de son coup d'archet, sa déclamation musicale très poétique, particulièrement dans l'adagio, furent fort admirées.

Mme Fassin interpréta encore, délicieusement et avec intelligence, trois lieds accompagnés par M. Jaspar avec sa perfection habituelle et qui leur valurent à tous deux un rappel : c'étaient après une touchante mélodie de Théodore Radoux, des *Strophes élégiaques* et le *Flot sur la Grève sonore*, deux belles inspirations de MAURICE JASPAR, le première d'un sentiment bien adéquat au texte et la seconde d'une envolée mélodique remarquable, soutenue par un accompagnement descriptif coloré.

M. Herman reparut une seconde fois et interpréta d'une façon très goûtée un *Adagio pathétique* avec orchestre d'ARMAND MARSICK, d'une belle expression mélancolique et une *Passacaglia* de CÉSAR THOMSON d'après Haendel, pièce de haute virtuosité enlevée avec maestria.

L'excellent orchestre, si entièrement dévoué à la noble cause qu'il défend avec une rare vaillance, conduit par M. J. Debefve avec sa chaleur et son goût habituels, obtint un vif succès. Et l'on doit constater une fois de plus combien les festivals wallons sont maintenant indispensables au mouvement musical wallon et à son complet épanouissement.

Il nous reste à souhaiter que nos braves Wallons si remuants en ce moment, mais encore trop sceptiques vis à vis des productions des leurs, encouragent et soutiennent de plus en plus de telles entreprises, qui, nécessitant des dépenses énormes, ne trouvent peut-être pas dans une ville de l'importance de la nôtre l'appui moral et pécunier qu'elles méritent d'obtenir, même de ceux qui, les premiers, devraient les patroner en prêchant l'exemple par leur présence à ces belles fêtes de notre art régional.

Faisons aussi des vœux pour que Verviers, Namur, Charleroi, Mons et Tournai, qui possèdent des orchestres symphoniques remarquables, s'inspirent de l'initiative déjà ancienne, de MM. Debefve et Jaspar et se décident à organiser *régulièrement et systématiquement* des auditions de musique wallonne. Nos compositeurs auront ainsi l'occasion de prendre contact avec tout le public wallon et un tel effort général ne pourra être que profitable à notre patriotisme et à leur encouragement nécessaire.

Intérim.

NOUVELLES DES CENTRES

Bruxelles

Notre collaborateur Richard Dupierreux vient, avec quelques amis, de fonder à l'Université de Bruxelles, pour les étudiants et les anciens étudiants, un **Cercle wallon d'études régionalistes**. Voici en quels termes l'appel a été lancé :

« Il nous a été donné, à maintes reprises, de constater combien l'étudiant des provinces wallonnes souffrait dans sa vie morale, d'être transplanté brusquement à Bruxelles. Sa vive sociabilité, certes, fait qu'il ne se sent pas longtemps dépaycé dans la grande ville, et qu'il s'y mêle facilement à la population ; mais par là se substitue à son ambiance naturelle un milieu artificiel avec lequel il lui est impossible d'entrer en communion parfaite. Les gens qu'il fréquente sont étrangers à tout ce qu'a vu son enfance ; mille sentiments, qui ont accompagné l'éveil de sa sensibilité, ne trouvent chez eux aucun écho.

» Il est hautement déplorable que des émotions de cette qualité n'étant plus jamais ravivées, s'effacent peu à peu de l'esprit de l'étudiant, lui faisant perdre insensiblement la conscience exacte de ce qu'il est. Un Wallon, élevé dans sa province et selon ses traditions, ne doit pas ambitionner de devenir un Bruxellois, satisfait du charme facile et superficiel de la capitale ; et c'est, hélas, trop souvent le cas.

» Quelques étudiants et anciens étudiants de l'Université ont cru nécessaire de porter remède à cet état de choses. Ils ont constitué un cercle régionaliste wallon qui se propose d'être en quelque façon un coin de

province wallonne à Bruxelles. Leur intention est avant tout de créer une atmosphère intellectuelle et sentimentale où les étudiants se retrouvent chez eux. Ils se dispenseront, par conséquent, de toute propagande politique ou linguistique. Mais ils essayeront par des réunions périodiques, des causeries, des communications, des lectures, des excursions, etc., de conserver en eux des préoccupations qu'ils estiment indispensables à leur personnalité.

Ce Cercle est de ceux qui, par nature, ne peuvent pas faire beaucoup de bruit. Son action doit être amicale et intime, donc profonde. Elle ne peut être que salutaire. Il faut engager les intéressés à s'en rendre compte. On peut s'inscrire chez M. Dupierreux, 57, rue St-Bernard, à Bruxelles-St-Gilles.

Paris

Sous le titre *la Mélodie française*, M^{me} Marie Mockel et M. Stéphane Austin ont inauguré la semaine dernière à l'École des Hautes-Études sociales une série de huit concerts-conférences qui sera poursuivie régulièrement tous les vendredis, à 9 heures du soir, jusqu'à la fin de mars. La première conférence a été faite par M. Albert Mockel, qui a évoqué les Chants de l'Ancienne France, depuis Conon de Béthune et Thibaut de Champagne jusqu'au XVIII^e siècle. Les époques suivantes seront étudiées successivement par MM. H. Prunières, G. Cucuel, A.-F. Hérold, Jules Destrée, Tancrede de Visan et M.-D. Calvocoressi. M. Albert Mockel clôturera le cycle par un entretien sur la Poésie et la musique dans la mélodie française